



Randonnées en Neste Barousse

AU FIL DE LA NESTE



DURÉE
2h00mn



DÉNIVELÉ
230m



DISTANCE
6,5km



DIFFICULTÉ
Facile

Au fil de la Neste

DESCRIPTION DE LA RANDO

Village de départ : 65150 Mazères de Neste, Place des Tilleuls

Coordonnées GPS : lon.00°32'35"E lat. 43°04'11"N

En traversant le village vous croiserez les Mazériennes et Mazériens qui vaquent à leurs occupations et embellissent leur habitat. Plus loin, avant de rejoindre les bords de la Neste et tout au long de cette balade, vous cheminerez à travers prairies et cultures au pied des premières Pyrénées.

Au centre du village, vous vous dirigez vers l'église pour atteindre les canaux issus de la Neste à **Cap Det Pount**. (Vous êtes à proximité d'Aventignan).

Avant le pont, vous tournerez à droite sur la petite route jusqu'au croisement de **Sainte Fé** puis de **Bourdette**.

En suivant à **Rieuclat** vous passez sous la voie du chemin de fer, avant de rallier plus loin sur la droite, le gué de la Goutte de Saint Paul.

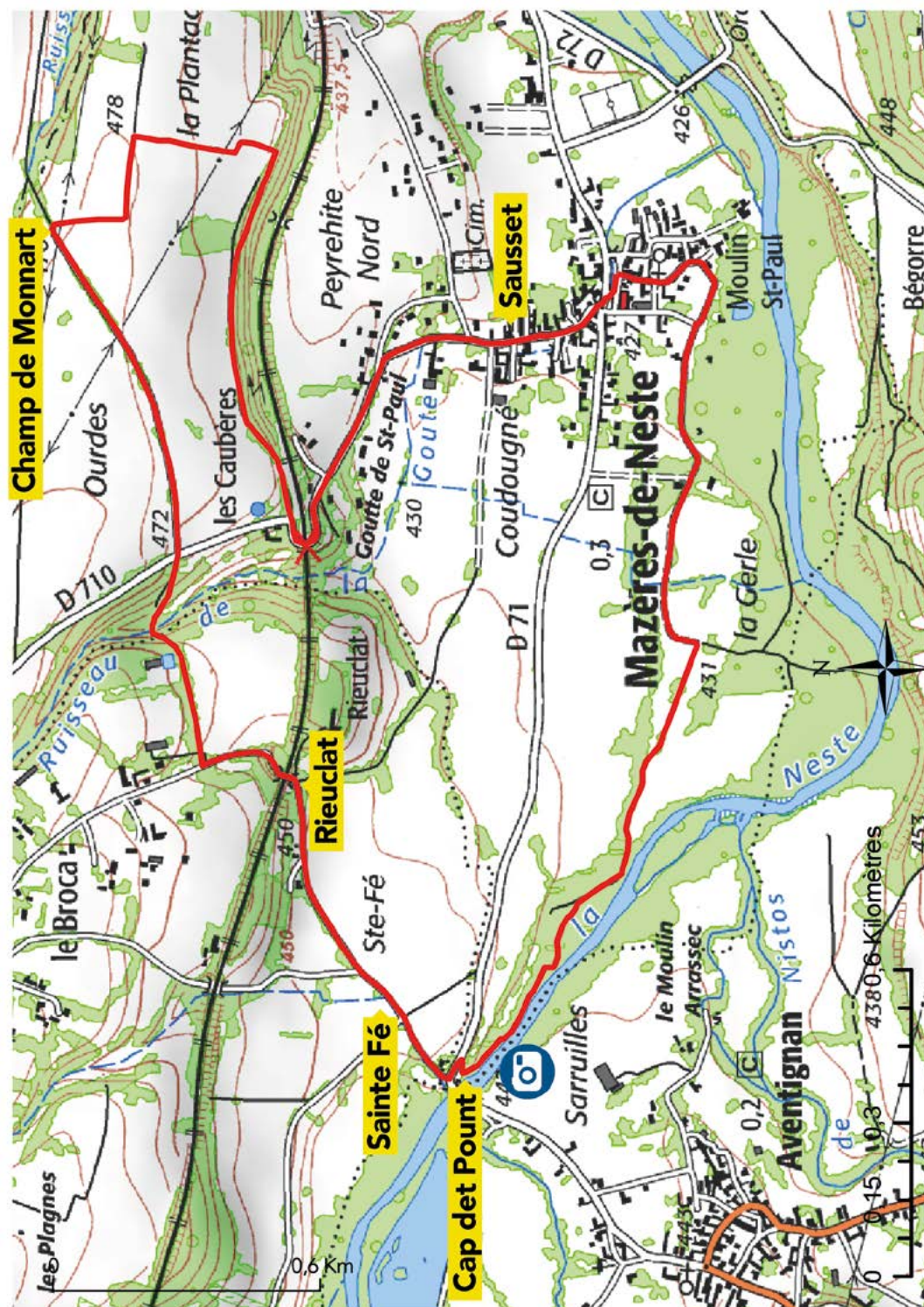
Après avoir traversé la départementale, vous rejoignez **Champ de Monnard** où vous prendrez à droite puis à gauche puis à nouveau à droite à travers "La Plantade" pour revenir vers la ligne ferroviaire et vers **Sausset**, pour retrouver le centre du village.

Liaisons

à **Cap det Pount** vers Aventignan

à **Sainte-Fé** vers Saint-Paul

à **Champ de Monnard** vers Montréjeau



A DÉCOUVRIR : LA NESTE

"La Neste" ou rivière rapide, prend sa source à plus de 2570 mètres, au cœur du parc national des Hautes-Pyrénées.

Après avoir continué avec la Neste de Gela, la Neste d'Aragouet, la Neste de Couplan, elle prend le nom de Neste d'Aure, rejoint la Neste du Louron avant de prendre son nom définitif et traverser Mazères de Neste puis rejoindre la rive gauche de la Garonne.

C'est une belle rivière, puissante mais tumultueuse s'écoulant dans un lit de galets.

Randonnées en Neste Barousse

LES 10 CONSEILS AU RANDONNEUR :

- 1- Restons sur les sentiers, n'utilisons pas de raccourcis afin de limiter le piétinement des espèces et l'érosion
- 2- Ne laissons aucune trace de notre passage, ramassons et ramportons vos déchets jusqu'à la prochaine poubelle. Soyez volontaire pour préserver l'environnement !
- 3- Partageons les espaces naturels : la randonnée n'est pas la seule activité pratiquée sur les chemins, restez attentifs aux autres usagers.
- 4- Refermons les clôtures et les barrières après notre passage
- 5- Gardons les chiens en laisse, nous le considérons comme un ami, les animaux sauvages le perçoivent comme un prédateur !
- 6- Ne dégradons ni les cultures, ni les plantations et ne dérangeons pas les animaux domestiques ou les troupeaux.
- 7- Laissons pousser les fleurs, elles sont plus jolies dans leur milieu naturel que dans un bouquet !
- 8- Ne consommons pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle soit potable
- 9- En période de chasse, renseignons-nous auprès des communes, certains itinéraires peuvent être dangereux
- 10- Veillons à ce que notre véhicule ne gêne pas le passage des engins forestiers ou agricoles, même le dimanche, ni celui des riverains.

Préservez nos sites, soyez acteur de la qualité de vos sites de randonnée !

Un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation...

Grâce au programme **Suric@te**, signalez toute anomalie sur le site sentinelles.sportsdenature.fr. Votre signalement sera traité par les fédérations sportives de nature et les conseils départementaux en lien avec le pôle ressources national des sports de nature du ministère des sports.

